

Cote SC 26489

Rapports sur l'état d'esprit de la population, les relations avec les autorités d'occupation et les faits de guerre dans le département

Rapports mensuels, bimensuels, hebdomadaires et journaliers fournis par les sous-préfets, la police et la gendarmerie.

2 janvier 1944 (la date inscrite sur le document est erronée)

GENDARMERIE NATIONALE
Légion de Gendarmerie de Paris-Est
Groupement de Melun
Arrondissement de Melun.

Melun, le 2 Janvier 1943

R A P P O R T

du Capitaine RODET, Commandant l'arrondissement de Gendarmerie de Melun,

sur la découverte de tracts apposés sur les murs de différents immeubles à Ponthierry.

N° 3/2 Référence : Article 78 du Décret du 20 Mai 1903 .

Au cours de la nuit du 30 au 31 Décembre 1943, des tracts tirés à la ronéo ont été collés à Ponthierry, commune de Saint-Fargeau. Un tract a été collé sur le mur de la caserne de Gendarmerie, à gauche de la porte d'entrée. Au dessous de ce tract une Croix de Lorraine a été faite à la peinture rouge, peinture qui a également servi à coller les tracts. Ces tracts s'adressaient aux jeunes gens, les invitant à ne pas aller travailler en Allemagne et se terminaient par la mention "VIVE DE GAULLE".

Les tracts ainsi collés au nombre de TROIS ont été immédiatement enlevés. Ils étaient placés le long de la route, ce qui laisse supposer qu'ils ont été collés par des passagers.

Ci-joint un exemplaire de ces tracts.

DESTINATAIRES :
M. le Préfet de Seine-et-Marne
M. le Général Chef de la Feldkommandantur 680 à Melun.
M. le Chef de la Sureté Allemande à Melun

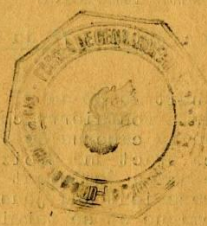


.....
90

N° 90/3---Transmis par le Chef d'Escadron SIRE, Commandant le Groupement de Gendarmerie Territoriale de Melun,

à Monsieur le Préfet du Département de Seine-et-Marne à Melun -

Melun, le 3 Janvier 1943 .



Affiche du *Secours national* surchargée d'un tract et d'une croix de Lorraine (hauteur 105 cm, largeur 80 cm)



Détail du tract

